

**Report to:  
Rapport au :**

**Ottawa Board of Health  
Conseil de santé d'Ottawa  
6 November 2023 / 6 novembre 2023**

**and Council  
et au Conseil  
8 November 2023 / 8 novembre 2023**

**Submitted on November 6, 2023  
Soumis le 6 novembre 2023**

**Submitted by  
Soumis par :**  
**Dr./ D<sup>re</sup> Vera Etches, Medical Officer of Health / Médecin chef en santé publique**

**Contact Person  
Personne-ressource :**  
**Mohammad Kibria, Manager, MOH Business & Development Support Services /  
Gestionnaire, Direction du médecin chef en santé publique et soutien aux affaires  
et au développement**  
*13 806 7569, mohammad.kibria@ottawa.ca*

**Ward / Quartier : CITY WIDE / À  
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number / N° de dossier : ACS2023-  
OPH-PCS-0007**

**SUBJECT:** 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health

**OBJET :** Budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de  
santé d'Ottawa

## **REPORT RECOMMENDATIONS**

**That, at its meeting of November 6, 2023, the Board of Health for the City of  
Ottawa Health Unit:**

- 1. Receive and table the 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of  
Health; and**
- 2. Direct staff to forward the 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of  
Health to Ottawa City Council on November 8, 2023 as part of City Council's**

tabling of the City of Ottawa 2024 Draft Operating and Capital budget; and

That, at its meeting of December 4, 2023, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

3. Approve the 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;
4. Upon the Board of Health's approval of the 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on December 6, 2023, as part of City Council's approval of the City of Ottawa 2024 Draft Operating and Capital budget; and
5. Upon approval of the 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2024 Annual Service Plan and Budget Submission to the Ontario Ministry of Health (MOH) for consideration based on the approved 2024 Operating Budget for the Ottawa Board of Health.

#### **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa lors de la réunion du 6 novembre 2023 :

1. reçoive et dépose le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa;
2. demande au personnel de transmettre le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 de la Ville d'Ottawa le 8 novembre 2023.

Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa lors de la réunion du 4 décembre 2023 :

3. approuve le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa;
4. demande au personnel, une fois le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 6 décembre 2023 dans le cadre de l'approbation des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2024 de la Ville d'Ottawa;

- 5. demande à la médecin chef en santé publique (ou à son délégué), une fois le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre au nom du Conseil de santé d'Ottawa le plan de services annuel et la présentation budgétaire pour 2024 au ministère de la Santé de l'Ontario à des fins d'examen d'après le budget de fonctionnement pour 2024 approuvé pour le Conseil de santé d'Ottawa.**

## **CONTEXTE**

### **Priorités budgétaires**

Le Conseil de santé d'Ottawa, par l'entremise de Santé publique Ottawa (SPO), s'efforce d'améliorer et de promouvoir la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa, de répondre à leurs besoins à ce chapitre et d'assurer l'efficacité des programmes et des services de santé publique. Les principales fonctions du bureau de santé publique sont l'évaluation de la santé de la population, la surveillance, la promotion de la santé, la prévention des maladies, la protection de la santé, les mesures de préparation aux situations d'urgence et les interventions d'urgence.

Le budget de fonctionnement proposé pour le Conseil de santé d'Ottawa tient compte des priorités budgétaires pour 2024 afin de maintenir les services imposés par le gouvernement provincial conformément aux Normes de santé publique de l'Ontario.

Le budget de fonctionnement est fondé sur :

- les données probantes sur les besoins en matière de santé de la population et les enseignements tirés des années précédentes;
- les objectifs stratégiques et les mandats de SPO;
- les commentaires de membres de la communauté, de partenaires et de l'équipe de SPO.

Notre volonté de promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et la réconciliation avec les populations autochtones urbaines, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, a orienté le plan d'affectation des ressources.

Le budget mise sur une approche avant-gardiste pour prendre appui sur des partenariats afin de promouvoir une approche collaborative du bien-être, créer l'infrastructure et les plans de ressources nécessaires pour moderniser nos solutions numériques, contribuer à réduire les impacts des changements climatiques, et soutenir les interventions ayant une incidence sur les déterminants de la santé.

## **Orientations budgétaires**

SPO dépose un budget de fonctionnement équilibré pour 2024 afin de maintenir les services à la lumière d'un ensemble de paramètres municipaux et provinciaux.

- Le conseil municipal d'Ottawa a demandé au Conseil de santé d'élaborer le projet de budget de fonctionnement de SPO sur la base d'une augmentation annuelle de 2,5 % du financement municipal, financée par les impôts, et une allocation de croissance, ce qui permet de maintenir les programmes et les services de SPO.
- Le gouvernement provincial a rétabli dans le budget de base des programmes et services imposés un montant d'environ 3,1 M\$, fourni en tant que « financement temporaire d'atténuation » de 2019 à 2023. Ce financement temporaire compensait la réduction des contributions provinciales au budget de base à coûts partagés aux bureaux de santé publique; cette approche a été annulée.
- Le gouvernement provincial a annoncé une augmentation annuelle de 1 % du financement provincial du budget de base à coûts partagés pour les programmes et services imposés pendant trois ans à compter de 2024.

## **Hypothèses sous-jacentes au budget**

Le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 est fondé sur les hypothèses qui suivent.

- Premièrement, l'intervention en ce qui concerne la COVID-19 sera financée à partir du budget de base en 2024. Dans ce budget, les dépenses liées à la COVID-19 incluent seulement le coût de la vaccination contre la COVID-19 des populations confrontées à des obstacles plus importants à la vaccination (par exemple les personnes vivant dans des établissements de soins de longue durée, les nouveaux immigrants et les réfugiés) au cours de l'hiver et à la clôture finale des activités en lien avec la COVID-19 à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 2024. Nous supposons que la province offrira la possibilité d'un financement ponctuel au cours de l'année, ce qui permettra d'achever l'opération COVID-19 d'ici le premier trimestre 2024.
- Deuxièmement, l'offre de soins de santé primaires aux résidents, y compris pour la santé mentale et la santé liée à l'utilisation de substances, demeure un défi à Ottawa et dans l'ensemble de l'Ontario. Il y a donc des besoins non satisfaits en matière de santé qui entraînent des pressions accrues sur les programmes et les services de SPO, notamment en ce qui concerne la vaccination systématique, le dépistage précoce de maladies transmissibles et la continuité des soins par la suite, ainsi que l'accès aux services de santé mentale et de santé liée à

l'utilisation de substances. Nous supposons que le gouvernement provincial priorisera l'augmentation des investissements pour améliorer l'accès aux soins primaires, y compris pour la santé mentale, la réduction des méfaits et l'intervention contre la crise des opioïdes. La capacité de SPO d'effectuer des vaccinations de rattrapage aux personnes n'ayant pas accès à un fournisseur de soins primaires sera minime parce que les cliniques de vaccination communautaires prendront fin en 2024.

- Troisièmement, la demande accrue de services sociaux, en particulier de logements, et les besoins non satisfaits ont contribué à la détérioration de la santé de la population (par exemple, la charge élevée de maladies infectieuses parmi les sans-abri et les familles au logement précaire nécessitant un soutien infirmier), ce qui a entraîné une augmentation de la demande de services de santé publique. Nous supposons que les investissements fédéraux, provinciaux et municipaux augmenteront afin d'améliorer les programmes et les services qui s'attaquent à la crise du logement et aux déterminants sociaux de la santé.
- Quatrièmement, le secteur de la santé publique est technologiquement en retard par rapport au système de santé parce qu'il n'existe pas de stratégie numérique centralisée et coordonnée pour les bureaux locaux de santé publique de la province, ce qui limite notre capacité d'engagement et de collaboration numériques avec les clients et les partenaires clés du secteur, comme les équipes Santé Ontario. Nous supposons que le gouvernement provincial investira dans la technologie pour soutenir un système de gestion efficace de l'information en matière de santé publique.

## **ANALYSE**

### **En bref : budget pour 2024**

SPO a entrepris l'examen de volets administratifs et opérationnels de ses programmes, a relevé des solutions novatrices pour la prestation de services, et a priorisé les besoins pour 2024. Le budget de l'année dernière visait à maintenir l'intervention contre la COVID-19, à veiller à ce que les personnes bénéficient de la protection conférée par les doses de rappel du vaccin contre la COVID-19, et à rétablir davantage de programmes et de services de santé publique de base et essentiels. L'objectif du budget de 2024 de SPO est de revenir à la portée complète des programmes et des services de santé publique et de mettre fin aux activités en lien avec la COVID-19 d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 2024, tout en maintenant des services de vaccination à une échelle limitée pour les populations confrontées à des obstacles plus importants à la vaccination (par exemple les personnes vivant dans des établissements de soins de longue durée, les nouveaux immigrants et les réfugiés) pendant l'hiver. La portée et l'ampleur des services de santé publique seront établies à la lumière des objectifs

stratégiques pluriannuels de SPO, qui consistent notamment à rapprocher les services et les interventions de santé publique des communautés confrontées aux plus grands obstacles; à promouvoir la santé mentale et la santé liée à l'utilisation de substances tout en réduisant la stigmatisation; à influencer les changements dans les environnements bâtis, naturels et sociaux qui favorisent la santé et le bien-être et qui contrent les impacts des changements climatiques, à collaborer avec des partenaires du secteur de la santé pour renforcer la prévention clinique, ainsi qu'à favoriser des effectifs diversifiés, inclusifs, équitables, sains et ancrés dans une culture d'apprentissage et d'évolution.

Les impératifs budgétaires pour maintenir les programmes et les services de santé publique imposés par le gouvernement provincial en 2024 comprennent ce qui suit : ajustements au coût de la vie et aux avantages sociaux établis dans les conventions collectives; hausses inflationnistes des baux des installations, des contrats pour les technologies et des coûts du parc automobile; et dépenses associées à la mise en œuvre de la législation sur le cannabis. Les allocations liées à la croissance et la hausse inflationniste financée par des recettes fiscales de la Ville d'Ottawa, et l'augmentation annuelle du financement de base du gouvernement provincial, seront presque suffisantes pour répondre aux impératifs budgétaires de 2024. SPO a également entrepris un examen des dépenses non liées à la rémunération afin de réaffecter des fonds aux secteurs qui en ont besoin. L'ensemble de ces mesures a permis à SPO de présenter un budget de fonctionnement équilibré pour 2024.

De plus, afin de répondre aux demandes accrues de travaux au niveau des quartiers, d'interventions en raison de maladies infectieuses et de mesures de préparation aux situations d'urgence et d'interventions en cas d'urgence, nous avons redistribué des ressources entre des domaines de programme de SPO au cours de l'année 2023 et ainsi évité un impératif budgétaire lié à cette charge de travail accrue.

Le gouvernement provincial a annoncé qu'il ne remboursera plus les frais exceptionnels liés aux programmes et aux services contre la COVID-19 selon le processus actuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Toutefois, compte tenu du risque persistant pour les populations confrontées à des obstacles plus importants à la vaccination (par exemple, les personnes vivant dans des établissements de soins de longue durée, les nouveaux immigrants et les réfugiés), SPO continuera d'offrir la vaccination contre la COVID-19 jusqu'à la fin du mois de mars 2024.

SPO est en train de mettre fin à ses activités actuelles contre la COVID-19, ce qui sera fait d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 2024. OPH a déjà réduit les effectifs soutenus par le financement provincial à 100 % de COVID-19 de 4 400 personnes au plus fort de l'intervention en janvier 2022 à 1 100 personnes à l'heure actuelle. Plus des deux tiers de ce personnel restant seront démobilisés d'ici le 31 décembre 2023 et seuls 105

postes d'employés à temps plein (ETP) seront disponibles à partir de janvier 2024 pour soutenir la clôture finale de l'opération COVID-19.

### **Budget préliminaire de fonctionnement pour 2024**

SPO a préparé des estimations pour le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 du Conseil de santé d'Ottawa de concert avec la Direction générale des services des finances de la Ville et conformément aux directives de la Ville pour l'élaboration des budgets de 2024 exposées dans le document intitulé [Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2024](#).

#### Résumé du budget

Pour 2024, SPO présente un budget de fonctionnement équilibré de 87,5 M\$ qui comprend un budget de base de 80,7 M\$ pour soutenir les programmes et les services imposés par le gouvernement provincial et 6,8 M\$ pour soutenir la finalisation du programme de réponse et d'immunisation de COVID-19 au 1<sup>er</sup> trimestre de 2024.

Pour le budget de base de 80,7 M\$, 67 M\$ seront financés de façon partagée entre la Ville et le gouvernement provincial et 13,7 M\$ seront financés à 100 % par la Ville (5,4 M\$) et le gouvernement provincial (8,3 M\$).

En tout, 511.11 ETP permanents – nombre inchangé par rapport à 2023 – continueront de soutenir les programmes et les services imposés par le gouvernement provincial.

Le budget de fonctionnement proposé pour 2024 est inférieur de 43,9 M\$ au budget de fonctionnement approuvé pour 2023, principalement en raison de la fin des activités de lutte contre la COVID-19 au 1<sup>er</sup> trimestre de 2024.

#### Résumé des recettes

Le budget préliminaire de fonctionnement est équilibré grâce aux diverses recettes, dont :

- 55,8 M\$ provenant du gouvernement provincial;
- 1,3 M\$ provenant d'autres sources (par exemple frais d'inspection);
- 28,2 M\$ de recettes nettes provenant de la Ville d'Ottawa.

La Ville et le gouvernement provincial ont augmenté leur financement de 1,6 M\$ (Ville : 1,1 M\$; gouvernement provincial : 0,5 M\$) pour soutenir le budget de fonctionnement de base de SPO pour 2024.

## Répondre aux besoins croissants de la communauté

Malgré la présentation d'un budget équilibré, SPO prévoit des impératifs budgétaires supplémentaires en raison de la demande non satisfaite de services de santé publique, de la capacité diminuée de l'équipe de vaccination après la fin du soutien financier contre la COVID-19, et de l'ambition de SPO d'améliorer la prestation de services par la recherche, l'innovation et la transformation technologique. SPO a adopté une stratégie en trois volets pour faire face aux impératifs budgétaires supplémentaires.

### 1) Demander un financement provincial ponctuel pour soutenir les programmes et les services.

SPO continuera de soumettre des demandes de financement ponctuelles au ministère de la Santé pour soutenir des idées de programmes et de projets prioritaires qui peuvent inclure ce qui suit.

- Soutenir les programmes de santé mentale et de santé liés à l'utilisation de substances.
- Comblent des lacunes dans le programme de soins dentaires pour les personnes âgées du gouvernement de l'Ontario.
- Soutenir la poursuite des services fournis par les centres de santé et de bien-être de quartiers après la pandémie. Ces services comprennent la vaccination, la prévention des maladies chroniques, le suivi et l'évaluation de la participation de la communauté aux programmes et aux services de SPO.
- Renforcer la capacité de SPO de fournir des soins cliniques et une prophylaxie après une exposition à la rage compte tenu des pressions cernées dans l'ensemble du système de santé.
- Élargir et évaluer temporairement les approches de SPO dans les domaines de la salubrité des aliments et de l'eau, de la prévention et du contrôle des infections, ainsi que de l'évaluation de la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques sur la santé.
- Élargir le programme de distribution et de récupération d'aiguilles.
- Soutenir les programmes de préparation aux situations d'urgence.

### 2) Demander un financement ponctuel pour soutenir des projets à court terme

SPO continuera de chercher des possibilités de financement de projets auprès de sources fédérales et provinciales en élaborant et en soumettant régulièrement des analyses de rentabilité. Il s'efforcera d'établir un répertoire de projets en 2024.

### 3) Collaborer avec le ministère de la Santé dans le cadre de l'examen du financement et de la sensibilisation

En août 2023, le ministère de la Santé a annoncé qu'il procéderait à un examen des approches provinciales du financement de base des agences locales de santé publique au cours des deux prochaines années. Il devrait adopter une nouvelle approche du financement en 2026. SPO participera à des consultations avec le gouvernement provincial afin de réviser une formule de financement qui tient compte des coûts de soutien de la Ville dans le cadre de sa contribution au budget de base à coûts partagés. À l'heure actuelle, la contribution de la Ville d'Ottawa au budget de base à coûts partagés représente plus de 25 %, bien que la province parle d'une formule de partage des coûts de 25 à 75. C'est principalement dû au fait que le gouvernement provincial ne considère pas les coûts de soutien de la Ville comme une contribution en nature au budget de base à coûts partagés.

Dernièrement, SPO continuera de communiquer avec le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario pour lui présenter des preuves de la demande croissante et des besoins accrus de fonds pour le programme Bébés en santé, enfants en santé.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Il n'y a aucune répercussion sur les zones rurales qui est associée au présent rapport.

### **CONSULTATIONS**

Nous avons tenu compte des commentaires de membres du personnel de SPO, de partenaires communautaires et d'intervenants pour orienter les priorités en ce qui concerne la façon d'utiliser les ressources afin d'améliorer la santé de la population en 2024.

À la suite du dépôt du budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa à la réunion du Conseil de santé du 6 novembre 2023, le rapport budgétaire sera déposé à la réunion du Conseil municipal du 8 novembre 2023. Le Conseil de santé examinera le budget afin de pouvoir l'approuver à la réunion suivante du 4 décembre 2023 et le soumettre au Conseil municipal le 6 décembre 2023 dans le cadre du processus budgétaire de 2024.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous. Des renseignements supplémentaires sur le processus de consultation communautaire de la Ville sont disponibles sur le site [Ottawa.ca](http://Ottawa.ca).

**Tableau 1 : Processus d'examen du budget du Conseil de santé**

Processus budgétaire	Date
Dépôt du budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa et présentation à la réunion du Conseil de santé.	6 novembre 2023
Diffusion à grande échelle du budget préliminaire par le Web et les médias sociaux et possibilité de fournir des commentaires directement ou en ligne.	6 novembre au 4 décembre 2023
Dépôt du budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa, y compris des budgets des conseils et des directions générales de la Ville.	8 novembre 2023
Délégations publiques et approbation du budget de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé.	4 décembre 2023
Approbation finale des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de la Ville pour 2024 par le Conseil municipal d'Ottawa, y compris des budgets des conseils et des directions générales de la Ville.	6 décembre 2023

Les résidents peuvent faire part de leurs commentaires sur le budget préliminaire par courriel à l'adresse [budgetsante@ottawa.ca](mailto:budgetsante@ottawa.ca) ou en appelant la ligne d'information de Santé publique Ottawa au 613 580-6744 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Les résidents sont également invités à soumettre des propositions écrites au Conseil de santé avant sa réunion du 4 décembre 2023 ou à s'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Conseil le 4 décembre 2023. Les inscriptions doivent être reçues par la secrétaire du Conseil de santé ([diane.blais@ottawa.ca](mailto:diane.blais@ottawa.ca)) avant midi le jour de la réunion.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

## **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Les répercussions financières sont décrites dans le rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Il n'y a aucune répercussion sur l'accessibilité concernant ce rapport.

## **PIÈCES JUSTIFICATIVES**

DOCUMENT 1 – 2024 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

DOCUMENT 1 – Budget préliminaire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa  
pour 2024 – Français

## **SUITE À DONNER**

Le Conseil de santé d'Ottawa examinera le budget préliminaire de fonctionnement pour 2024 pour le Conseil de santé d'Ottawa en vue de son approbation à sa réunion du 4 décembre 2023. Le personnel transmettra le rapport au Conseil municipal d'Ottawa à des fins d'examen dans le cadre du processus budgétaire de 2024 du Conseil municipal, ainsi qu'au ministère de la Santé à des fins d'examen dans le cadre du plan de services annuel et de la présentation budgétaire.